

■ **Fonds de prévoyance de TSA Telecom S.A.**, à Lausanne, CH-550-0170638-1, fondation (FOSC du 13.04.2006, p. 17). Gross Jean-François, Henny Shabestary Geneviève et Thévenod Michel ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Golaz François est nommé président et continue à signer collectivement à deux. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux: Balland Dominique, de Genève, à Bernex, Castant Nathalie, de France, à Thoiry (France), Lhoutellier François, de France, à Lausanne, et Soive Franck, de France, à La Vaupalrière (France). Rectificatif. Le conseil se compose de 2 à 8 membres, cependant toujours en nombre pair (et non 8 au maximum comme publié). Les statuts n'ont pas été modifiés le 16 janvier 2001. Le but n'a pas été modifié (FOSC 13.4.2006, p.17), il redevient: assurer le personnel de TSA Télécom S.A. contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès. Le nom n'a pas été modifié, il redevient:

**Fonds de prévoyance de TSA Télécom S.A.**

Journal no 12560 du 24.10.2007  
(04177204 / CH-550.0.170.638-1)